



Vous aide à rester serein



groupe Arcade-vyv

# Le prélèvement automatique

pour le paiement de votre loyer



groupe Arcade-vyv

CONCEPTEURS, ANIMATEURS  
de cadres de vie et de santé



# POURQUOI CHOISIR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

## ● C'est simple et c'est gratuit

Il suffit de remplir le formulaire de demande de prélèvement SEPA au verso de ce document avant le 15 du mois en cours et de le renvoyer à votre agence FSM.

Le prélèvement automatique ne vous coûte rien et vous économisez les frais d'envoi : timbres, enveloppes et déplacements au bureau de poste.

## ● Vous êtes tranquille

Choisissez la date du prélèvement : le 5, le 10, le 12 ou le 15 de chaque mois (cochez la case sur la demande de prélèvement au verso de ce document).

## ● C'est pratique

Avec le prélèvement automatique vous êtes sûrs de respecter les délais de paiement de vos échéances et vous contrôlez le montant à payer.

Finis les oublis et les relances de votre bailleur. Ce montant est ensuite prélevé automatiquement sur votre compte bancaire ou postal selon la date que vous aurez retenue.

Si vous changez de banque, contactez rapidement votre agence pour obtenir un nouveau formulaire de prélèvement.

Vous utilisez probablement déjà le prélèvement automatique pour payer l'électricité, le gaz ou le téléphone.

Vous pouvez aussi payer votre loyer et vos charges.

## Comment bénéficier du prélèvement automatique ?

Renvoyez à votre agence FSM, le mandat SEPA (formulaire au verso de ce document) dûment renseigné et signé.

Vous pouvez aussi payer vos charges avec le prélèvement SEPA. Renseignez-vous auprès de votre chargé(e) de clientèle.

● Agence de Fontainebleau  
24, rue de Grande-Bretagne  
Village de la Faisanderie  
77300 FONTAINEBLEAU  
☎ : 01 78 49 40 00  
✉ : [accueil.fontainebleau@fsm.eu](mailto:accueil.fontainebleau@fsm.eu)

● Agence Val de Seine & Sénart  
14<sup>bis</sup>, avenue Thiers  
77000 MELUN  
☎ : 01 64 14 43 47  
✉ : [accueil.valdeseine@fsm.eu](mailto:accueil.valdeseine@fsm.eu)

● Antenne de Bussy-Saint-Georges  
12, rue Jean Monet  
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES  
☎ : 01 78 49 62 45  
✉ : [accueil.bussy@fsm.eu](mailto:accueil.bussy@fsm.eu)

● Antenne de Provins  
28, rue du Val  
77160 PROVINS  
☎ : 01 72 84 00 24  
✉ : [accueil.provins@fsm.eu](mailto:accueil.provins@fsm.eu)



[WWW.FSM.EU](http://WWW.FSM.EU)



LE TRI  
+ FACILE

CATALOGUE

